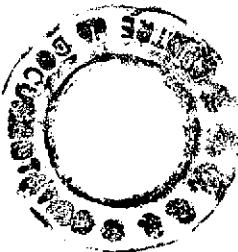


11/55

MM/JR



- DAHOMEY -

PROBLEMS de l'OUÉMÉ.

En Janvier 1954 une première mission effectuée au Dahomey avait eu pour objet de faire le point des études déjà réalisées sur l'Ouémé et d'orienter le sens dans lequel celles-ci devaient être poursuivies.

Je ne reviendrai pas sur les observations faites et sur les suggestions émises à cette occasion. Elles se trouvent contenues dans les "notes de tournée" rédigées à cette occasion.

A la demande du Gouverneur du Dahomey, une nouvelle mission eut lieu en Avril 1956, et avait pour objet d'examiner les résultats acquis depuis 1954 et en conséquence d'en tirer les conclusions quant aux actions d'étude ou d'aménagement à poursuivre.

Ont participé à cette tournée, avec moi-même, outre les fonctionnaires administratifs et techniques locaux et les membres de la mission de l'Ouémé :

MM. LUCAS, Inspecteur Général de l'Agriculture à DAKAR et MERLIN, Chef du Service de l'Hydraulique.

En outre, postérieurement au travail sur l'Ouémé, j'ai pu accompagner une rapide tournée sur les zones de palmeraie et de cultures de maïs et examiner les problèmes des huilleries du Sud-Dahomey.

L'itinéraire et l'horaire de ce voyage au Dahomey ont été les suivants :

- | | |
|----------------|--|
| <u>5 avril</u> | : Départ de PARIS. |
| <u>6 avril</u> | : Arrivée à COTONOU - Visite au Gouverneur - Examen des documents de la mission. |
| <u>7 avril</u> | : Survol aérien de la Vallée de l'Ouémé. Exposés des ingénieurs de la mission. Visite du secteur d'Abéokuta. |
| <u>8 avril</u> | : Lac Nokoué - Villages de pêcheurs Basses vallée de la Sô - Secteur de Bodjé. |

.../...



.../...

9 avril

: Secteur d'Anacourissé - Chantiers de travaux - Champ d'essai - Villages de berge.

10 et 11 avril

: Discussions et mises au point avec les ingénieurs de la mission et les divers services; exposé des conclusions au Gouverneur; Conseil de l'Ouégré.

12 et 13 avril

: Visite de la palmeraie Bat-Dahomey et des réalisations correspondantes (G'bada, Sakété, Agonvy, Pobé) et de la zone Ouest-Dahomey (Ouidah, Abozena, Allada, Hiaculi).

14 avril

: Départ pour ABIDJAN.

La très bonne organisation matérielle de cette tournée par le Gouvernement du Dahomey et la Mission de l'Ouégré, l'abondance et la précision des documents fournis par la même mission, ont permis, de faire un tour de la question aussi complet qu'il était possible dans un aussi court délai.

* * *

Je dirai tout d'abord que j'ai eu l'impression de trouver à mon arrivée (peut-être n'était-ce qu'une impression fausse) une sorte de climat d'inquiétude dans le personnel de la mission de l'Ouégré, insatisfait semblait-il de la comparaison que l'on pouvait faire entre la masse énorme de travail fourni, dans des conditions toujours difficiles, l'abondance et le sérieux des études poursuivies d'une part, et les débuts de réalisations concrètes effectuées d'autre part.

Si cette impression était exacte, j'aimerais pouvoir rassurer à cet égard ce personnel, qui non seulement mérite, en bloc, les plus grandes éloges pour son effort remarquable, mais encore doit être bien persuadé qu'il a parfaitement rempli la tâche qui lui était confiée.

Car, il ne faut pas l'oublier la mission de l'Ouégré n'a jamais été qu'une mission d'études qui

.../...

qui partie de rien, avait comme tâche première d'entreprendre les études de toute nature qui devaient conduire à une bonne orientation de la mise en valeur de cette région.

En janvier 1954 il avait été insisté sur la nécessité de continuer et compléter les études hydrologiques, topographiques, pédologiques, sociologiques. Il avait été demandé d'entreprendre des études sur la pisciculture et de poursuivre l'enquête économique.

Enfin, ayant été amené à abandonner l'idée d'une domestication complète de la crue et d'une irrigation généralisée, (que contredisaient peremptoirement l'état de nos connaissances agronomiques, aussi bien que la situation de fait de la population et de son économie, sans parler des incidences financières non mesurables à l'époque, mais sûrement bien au delà des possibilités), on en était venue à suggérer, en plus, une expérimentation agronomique pilote, destinée à définir la nature des aménagements à réaliser pour améliorer, progressivement, et sans la bouleverser, l'économie agricole d'ensemble des habitants de la vallée.

Il n'y avait donc pas de miracles à attendre, pas de développements spectaculaires à espérer, et pas de découvertes sensationnelles et brutales à envisager. Il s'agit comme toujours en agriculture, d'une œuvre continue, de longue haleine et qui de surcroit, dans le cas particulier est à peine entamée. Qu'est-ce qu'en effet, dans un tel domaine, qu'une expérimentation agronomique qui rapporte encore que sur un an et demi ? Rien d'autre qu'un modeste début et on ne peut que regretter qu'elle n'ait pas été démarrée depuis longtemps.

Mais, et cela je tiens à l'affirmer nettement, le sérieux et la compétence qui ont été apportées aux tâches fixées, se traduisent par une somme de connaissances, certes encore incomplètes, mais qui représentent un acquit important. Et le pire serait certainement de minimiser cet acquit, et de ne pas continuer d'accroître dans le sens précisément que nous imposent les résultats tirés de l'expérience.

*

I

*

.../...

.../...

Je rappelle que l'idée d'un endiguement généralisé de la Sô et de l'Ouémé ou d'une retenue des eaux de ces deux rivières pour éviter le développement de la crue sur les terres de la vallée avait été abandonnée pour les raisons suivantes :

- insuffisance des connaissances devant conduire à l'établissement d'un projet concret et chiffré.

- ignorance des possibilités d'utilisation agricole des eaux dans des conditions de domestication de la crue.

- bouleversement risquant d'être apporté à l'économie agricole actuelle de la vallée qui compte une population déjà très dense.

- bouleversement apporté au régime de la pisciculture qui constitue, à l'heure actuelle, le principal revenu des habitants.

Nous avions été frappés en 1954, par la qualité des études hydrologiques, topographiques, pédologiques et économiques entreprises, mais par contre, par la faiblesse des connaissances proprement agricoles sur cette région.

C'est pourquoi, il avait été insisté sur la nécessité d'agrèger à la mission de l'Ouémé des spécialistes de l'agronomie tropicale afin, d'une part, d'étudier les conditions de l'agriculture de cette vallée, et, d'autre part, d'expérimenter sur le plan agricole en fonction des aménagements possibles à réaliser.

C'est en application de ces idées que 3 secteurs pilotes avaient été décidés :

- le premier à Bodjé, dans la basse vallée et sur la rive droite de la Sô.
- le deuxième à Azaourissé, sur la rive gauche de l'Ouémé à la limite entre la basse et la moyenne vallée.
- le troisième à Abéokuta, dans la moyenne vallée, entre la Sô et l'Ouémé.

Le personnel compétent nécessaire n'a pu être en place que vers la fin de 1954 et, par conséquent, l'expérience que l'on en a, ne porte que sur 18 mois.

.../...

.../...

Néanmoins, on peut en tirer déjà une certaine orientation :

1°) Toute la zone de la basse vallée, là où les sols ont une cote égale ou à peine supérieure au niveau moyen de la mer sont à peu près impropre à toute spéculaction agricole. Par contre, elles sont très intéressantes au point de vue pisciculture et il sera reparlé de cette question qui est fort importante.

Comme les développements de la pisciculture sont intéressés notamment par le développement des trous à poissons, la seule spéculaction agricole qui peut trouver sa place est une culture limitée aux remblais provenant du creusement de ces trous à poissons : manioc, patates, etc...

Dans la même région, mais en se rapprochant de la falaise du plateau d'Allada, on trouve des surfaces de terre normalement exondées et plus hautes que le niveau moyen des eaux permettant une certaine extension des cultures de manioc.

2°) Dans la partie située immédiatement au nord de la première, les sols s'élèvent légèrement. En fait, d'ailleurs, on distingue à ce niveau deux catégories de terres :

- les bourrelets de berge nettement plus élevés (quoique soumis à l'inondation pendant la crue) et où se concentre la population qui s'adonne à la fois à l'agriculture, à l'élevage et à la pêche.

- les zones de tikbodji ou marais, qui non seulement subissent l'inondation, mais encore se ressèment très mal après la crue et sont parsemées de mares résiduelles plus ou moins permanentes du fait des difficultés de drainage.

Ces dernières zones étaient, au moins en partie, jadis cultivées grâce à une série de travaux de drainage qui permettaient d'aider la décrue, de vidanger les zones les plus basses et d'assainir pendant la saison sèche ces terres basses. Les travaux collectifs de drainage étaient poursuivis, grâce à une autorité coutumière assez stricte qui imposait l'entretien de ces ouvrages élémentaires. Mais depuis une dizaine d'années on a assisté à une dégradation de cette autorité coutumière et de surcroit est intervenue l'invasion de la mouille du maïs

.../...

.../...

qui a compromis sérieusement ces cultures de maïs qui étaient cultivées en arrière-saison sur ces terres plus ou moins assainies. Cette dernière épreuve a porté un dernier coup à la culture dans ces zones basses et l'entretien des drainages n'étant plus assuré, il s'en est suivi un retour au marécage que l'on observe maintenant.

Il s'en est suivi aussi une diminution de la production et un certain exode des populations privées ainsi d'une partie des leurs possibilités de cultures.

C'est précisément pourquoi, il avait parmi intéressants d'expérimenter dans un premier pilote la reconstitution et surtout la normalisation d'un drainage plus efficace destiné à assainir ces terres dès le début de la crue, de permettre ainsi une culture d'arrière saison assurée de trouver dans ces sols gorgés et à nappe phréatique proche, l'eau nécessaire à son développement.

En même temps, il était poursuivi une expérimentation agricole portant notamment sur l'introduction des nouvelles cultures :

- riz
- plantes à fibres, etc...

indépendamment du maïs, culture traditionnelle du pays.

Un premier projet de drainage prévoit : dans le secteur d'Azacourré 750 hectares et comportant environ 90.000 m³ de terrassement a été commencé et doit être achevé avant la crue de 1956. La campagne prochaine d'essais se fera donc dans des conditions normales et précisera la possibilité et la rentabilité de ces travaux.

Les essais agricoles entrepris (avant réalisation complète de ce drainage) ont donné les résultats suivants :

- en 1955, la première expérience tentée s'est traduite par une bonne culture de maïs cultivé en arrière-saison et par une culture de saison des pluies quasi impossible à réaliser par suite de l'absence d'évacuation des eaux dès les premières pluies.
- en 1956, bon départ des cultures entreprises malgré un parasitisme intense notamment sur le maïs.

Heureusement, vers le milieu de la saison des pluies, on a enregistré de pluies absolument

.../...
anormales et telles que les enregistrements de la pluviométrie que l'en a, n'en mentionnent pas de semblables depuis 33 ans.

De ce fait, beaucoup de cultures de maïs ont été compromises par l'excès d'eau. Celles, qui, exceptionnellement, se trouvaient sur des terres un peu plus assainies ont au contraire donné de bons résultats.

Des essais d'arachides de bouche donnent également des espoirs intéressants. De même certaines variétés de ricin. De même certaines variétés de jute. Pour l'urecan les résultats paraissent assez modestes et pour l'hibiscus le choix de la variété reste à trouver.

Ce n'est d'ailleurs qu'à la fin de l'actuelle campagne agricole que l'examen détaillé des récoltes pourra renseigner d'une façon plus précise.

En dehors de ces expérimentations on a pu constater aussi un regain d'intérêt des cultivateurs voisins pour la culture des terres de marais, du simple fait semble-t-il au début d'exécution des travaux de drainage et de l'impression favorable donnée par la décision concrète de l'administration d'aider à mettre en valeur ces terres.

C'est là; peut-être, un phénomène qui, s'il se confirme est des plus intéressants, car il montrera l'intérêt que portent les cultivateurs à ces aménagements et par conséquent la certitude que l'en pourra avoir de les voir/utiliser au mieux.

/les/

3°) Dans la partie située ^{éminente} plus au nord, et où la cote du sol est de plusieurs mètres au dessus du niveau moyen des terres mers, (mais où la crue se développe quand même) un champ d'essai a été réalisé à Abokutu.

Un défrichement de l'importante végétation herbacée développée pendant et après la crue a d'abord été difficilement réalisé à la main. C'est là un premier travail rebutant pour les cultivateurs.

Des semis de maïs, de haricots, ont été exécutés sur ces défrichements, après la crue, et n'ont donné que des résultats médiocres ou passables, probablement du fait de la non décomposition de l'abondante matière végétale enfouie pour la première fois.

Un essai de culture de riz repiqué, et arrosé par pompage a été exécuté. Il se présente bien, mais offre, pour sa généralisation les difficultés suivantes:

.../..

tes :

- Sur place nous avons peu de pluies, à l'automne il y a des pluies, mais la saison de récolte commence en début d'août, à ce moment là il y a peu de pluies.*
- mauvaise période de récolte, dans une saison qui risque d'avoir des pluies,
 - coût élevé des aménagements qu'il faudrait refaire chaque année après le nivellement opéré par le passage de la crue : canalisation d'aménée, diguettes, planage, etc...
 - coût élevé enfin de l'eau d'irrigation pompée.

De ce fait le développement de la culture de riz dans ces conditions n'est probablement pas à envisager sur une grande échelle.

Enfin divers semis (maïs, haricots, urena, riz en sec) ont été exécutés au début supposé de la première saison des pluies (c'est-à-dire au moment de mon passage et doivent être récoltés avant le déve-loppe-ment de la crue (entre le 1er et le 15 juillet).

L'idée reste donc sur ces zones de réaliser deux cultures : l'une en arrière-saison, si les disponibilités d'eau dans le sol du fait du passage de la crue sont suffisantes, l'autre à la première saison des pluies.

Une fois les questions proprement techniques réglées (et notamment l'enfoncissement de la végétation herbacée et sa décomposition) il restera à intéresser les populations voisines à ces cultures, car, à ce niveau, dans la vallée de l'Ouémo, la population est assez peu dense.

En résumé on peut donc déjà amorcer le sens de l'action proprement agricole;

a) sur les zones de la basse vallée, l'intérêt doit se concentrer sur les actions pisciculture, et très accessoirement sur l'agriculture limitée au manioc, patates, etc...

b) sur les zones de la moyenne vallée, très peu peuplées sur les bourelats de berge, la récupération et la valorisation des tikbodji est possible par des drainages permettant une culture d'arrière-saison, et dans certains cas exceptionnellement une deuxième culture avec la 1ère saison des pluies;

c) sur les zones de la haute vallée, peu peu-plies, les deux cultures sont théoriquement possibles,

.../...

.../...

mais des problèmes de défrichement et de travail du sol sont encore à résoudre.

* * *

*

Nous avons essayé, avec les membres de la mission de l'Ouémé, de préciser l'importance des diverses zones utilisables, que l'on peut résumer comme suit :

- zones à peu près inutilisables pour l'agriculture, mais intéressantes pour la pisciculture (trous à poissons) 3.700 has.
 - zones boisées utilisables pour l'agriculture après défrichement : boisement assez dense. 7.200 has.
taillis léger 2.650 has.
 - pâturages 1.600 has.
 - zones agricoles cultivées (bourrelets) 4.500 has.
 - zones améliorables ou récupérables pour l'agriculture 13.750 has.
-
- Total..... 33.400 has.

Ce tableau donne une idée des surfaces en cause qui intéressent une population de l'ordre de 40.000 âmes, à laquelle s'ajoutent environ 20.000 habitants occupés exclusivement à la pêche.

* * *

*

Principes d'actions. Sans entrer dans un trop grand détail des diverses observations faites sur place, ni dans une analyse des abondants documents fournis pour les différentes sections de la mission de l'Ouémé, je ne bornerai à indiquer schématiquement quelles doivent être à mon sens les lignes directrices de l'action à poursuivre dans la vallée de l'Ouémé.

I*) ACTIONS TRAVAUX PUBLICS.

- a) Tout d'abord, il apparaît de plus en plus évident que nous n'en sommes pas au stade d'une possibilité de contrôle ou de domestication totale de la crue, pour toutes les raisons déjà énoncées. A signaler d'ailleurs, (en supposant que cet objet soit souhaitable) que l'en n'a pas trouvé d'emplacement permettant par un barrage d'accumuler cette crue qui ren-

.../...
le environ 5 milliards de m³ par an. L'emplacement le plus favorable jusqu'ici reconnu n'excéderait pas 700 millions de m³.

b) Par contre le réseau de relevés hydrologiques mis en place doit être maintenant et les observations correspondantes faites. Il faut à cet égard accumuler le plus grand nombre de données possibles, pendant le plus grand nombre d'années possibles de façon à bien connaître le déroulement de cette crue.

c) De même les études topographiques doivent être complétées. Un très important travail a déjà été fait, qu'il convient d'achever pour avoir une couverture totale de la vallée. Deux catégories de travaux topographiques sont notamment à compléter :

- lever précis des quelques 3.000 hectares entre Sô et Ouémé afin de posséder la carte complète de cette partie, qui est parmi les plus importantes;

- leviers par transversales tous les kilomètres environ pour la partie nord de la vallée, sur laquelle on n'a encore très peu de renseignements topographiques.

Le coût total de ces leviers peut s'estimer à environ 5,5 millions de francs C.F.A.

d) Enfin il serait très souhaitable que la mission de l'Ouémé, pour l'ensemble des travaux qui lui incombe puisse acquérir une drague flottante permettant à la fois : le creusement de drains; leur entretien ultérieur, le creusement des trous à poisons, l'entretien de certains chenaux constituant les seuls axes de circulation possibles. Il est certain que l'exécution de tout travail de terrassement dans l'Ouémé relève d'engins de cette nature et qu'une telle drague trouvera largement à s'employer utilement. Les chantiers actuels de drainage ou de construction de plate-forme de piste, en grande partie réalisés à la main, sont bien peu avantageux, même si les travailleurs y affluent, attirés par la perspective de salaires qui permettent d'accroître les ressources individuelles des habitants.

Le coût d'un tel engin, serait de l'ordre de 10,5 millions C.F.A.

2°) ACTIONS AGRICOLES.

a) La continuation de l'expérimentation à Azourisso et Abeokuta doit être assurée et amplifiée. De

.../...

nombreuses hypothèses sont encore à lever, non seulement sur les cultures nouvelles éventuellement possibles (ricin, jute, urena, arachides, hibiscus, riz en sac, etc...mais aussi sur les méthodes culturales, et notamment la préparation des terres à la culture. Il s'agit en particulier de savoir comment faciliter la destruction et l'enfouissement de la masse de végétation herbacée; coupe avant l'arrivée de la crue, ou pendant la crue, avec des sortes de bateaux fauconneurs, ou après la crue avec des engins terrestres. C'est un problème important à résoudre, puisque ce travail difficile et pénible constitue probablement le principal goulet d'étranglement à la mise en culture. Et c'est non seulement une solution purement technique qu'il faut lui trouver, mais aussi une solution agronomique, puisque de sa bonne réalisation dépend le maintien de la structure et de la fertilité des sols.

b) Mais il faut en outre et surtout, en dehors de ces mises en point de techniques agricoles exécutées en dehors des habitants, intervenir auprès de ceux-ci pour les amener à améliorer leurs conditions de production aussi bien sur les terres qu'ils cultivent déjà que sur celles qui seront récupérées ou améliorées.

En effet les cultivateurs concentrés sur les zones de bourrelet de berge s'y adonnent à une agriculture qui peut être largement améliorée, et les tikbodji constituent pour eux des zones d'extension. Par conséquent il faut lier les interventions sur les deux zones à la fois et envisager la progression de la mise en valeur des secondes en fonction d'une utilisation plus rationnelle de l'ensemble des premières zones en particulier.

Et c'est en fait dans la mesure où ces cultivateurs seront intéressés par l'accroissement de leurs possibilités de production et participeront effectivement à la création de l'outil nécessaire à l'entreprise à titre pilote, pourront être continués et généralisés.

Il apparaît en effet que le type d'aménagement à exécuter relève plutôt d'une multiplicité de drainage de détail, que d'évacuateurs importants. Les axes principaux peuvent évidemment être réalisés par la puissance publique mais à la condition:

- que les intéressés en assurent ultérieurement l'entretien (directement ou indirectement);
- qu'ils réalisent les drainages secondaires de leurs propres parcelles de culture;

.../...

.../...

- qu'ils mettent en cultures les terres ainsi récupérées.

C'est pourquoi, là encore, les questions d'encadrement de contact prennent une importance particulière. Il paraît d'ailleurs possible de concrétiser les groupements de cultivateurs représentant la base et la zone d'action de l'encadrement en prenant comme unité de groupement précisément les utilisateurs ou les bénéficiaires d'un drainage principal.

La forme d'association syndicale agricole, (rendue possible à utiliser outre-mer par le décret loi du 30 juin 1955) pourrait notamment être utilisée.

Les premières réactions apparentes de agriculteurs locaux aux travaux effectués à titre pilote, de même que les renseignements recueillis lors de l'enquête sociologique, semblent montrer l'intérêt porté par les cultivateurs à ces réalisations, et leur désir de les utiliser. Il faut donc que ces impressions ou ces tendances se confirmant nettement pour développer l'action entreprise, mais il faut aussi que l'on participe efficacement à cette prise d'intérêt, notamment par cet encadrement technique au contact permanent du producteur.

C'est dans cette voie précise que doit être orientée l'action agricole de la prochaine campagne.

c) Un problème de même genre se pose pour le développement de pistes d'accès intérieures, permettant de relier ces vastes zones marécageuses aux plateaux voisins et facilitant ainsi les échanges.

Une première piste a été créée avec une participation partielle des usagers. Il s'agira donc d'apprécier l'augmentation des échanges qui en résultera et les facilités supplémentaires qu'elle apportera, avant de décider la création d'autres voies de même nature. Et là encore la meilleure manifestation d'intérêt qui peut être présentée, c'est la participation des intéressés eux-mêmes à de telles réalisations.

d) Des enquêtes sociologiques fort intéressantes ont été poursuivies.

Elles ont porté d'une part sur les habitants des villages de bourrelet de berge, d'autre part sur certains éléments de population, originaires de ces mêmes villages, mais obligés d'émigrer notamment à la suite des diminutions de récolte consécutives à la rouille du maïs et à l'abandon des cultures de

.../...

.../..
tibokji.

En grande majorité les renseignements recueillis concordent :

- les habitants actuels estiment leurs revenus inférieurs à ce qu'ils étaient il y a plusieurs années, et la diminution de leurs zones de culture par suite du retour à l'état de marécage des tikbedji;

- les émigrés n'ont pas abandonné définitivement tout espoir de retour au pays et paraissent décidés à y revenir si les zones de culture sont étendues.

Cette enquête menée avec un grand souci de précision est fort intéressante et mérite d'être poursuivie. Le personnel qui en est chargé doit travailler en liaison étroite avec le personnel technique d'encadrement et par sa connaissance déjà avancée du milieu humain, faciliter la mise en place de ce personnel et l'aider à planter son action. Il y a là une collaboration très efficace à assurer.

3) ACTION PECHE.

Il avait été insisté en 1954 sur l'importance relative de la pêche dans l'économie de l'Ouémé. On avait estimé à 13.000 tonnes le poids total de poissons pêchés annuellement. Des enquêtes plus approfondies ont été menées depuis, qui permettent de situer l'importance réelle de la production piscicole entre 20.000 et 30.000 tonnes. Ce qui en montre tout l'intérêt. C'est pourquoi il est d'autant plus nécessaire que non seulement les aménagements agricoles ne nuisent pas à cette production, mais encore que des actions pêche proprement dites, ou associant agriculture et pêche soient entreprises.

On peut les concevoir, grosse modo, dans trois zones, ou selon trois types :

A) Lac Nokoué et lagune de Porto-Novo. C'est la partie la plus riche, puisqu'elle fournit près des 2/3 des poissons pêchés et que la population riveraine s'adonne quasi exclusivement à la pêche.

Les méthodes de capture mises au point par les pêcheurs (akadja) paraissent tout à fait adaptées à la situation. L'akadja semble servir non seulement du lieu de concentration du poisson, facilitant sa capture, mais aussi de zone d'amélioration de la nourriture et par conséquent de la croissance du poisson.

Le lac Nokoué constitue en fait une zone natu-

.../...

.../...

% du surface

relle de production piscicole dont les rendements à l'unité dépasseraient tous ceux obtenus dans le monde dans des conditions comparables. Il convient donc de préserver et de maintenir cette richesse et d'éviter un overfishing qui deviendrait vite dangereux.

C'est pourquoi les actions suivantes sont proposées :

a) développer des études concernant la biologie des poissons, le rôle des akadjas, l'influence de la salure (ouverture ou fermeture du chenal du Cotonou) etc... On est encore très ignorant en cette matière et l'organisation de la section pêche du Service des Eaux et Forêts doit permettre de combler progressivement cette lacune grâce au personnel spécialisé qui y est affecté.

b) la création d'un akadja expérimental de 6 à 10 hectares (coût 400 à 500.000 francs C.F.A.) destiné à la fois aux études et à un début de mise en œuvre d'une amélioration de la production.

c) groupement des pêcheurs pour essayer d'améliorer leur productivité, notamment sur les points suivants:

- étude et amélioration du séchage, fumage et commercialisation du poisson;

- essai d'organisation de fourniture de bois pour akadjas (le fagot est payé par le pêcheur de 75 à 100 francs ce qui représente une lourde charge qui doit pouvoir être atténuée);

- fournitures de matériel de pêche et notamment du fil à pêche.

Ce dernier produit subit un droit de douane, à l'entrée, de 30%, ce qui a surtout pour résultat d'inciter les pêcheurs à se fournir en fil à pêche en Nigeria et à le passer en fraude. D'où en fait, malgré ce droit d'entrée élevé, manque à gagner pour la douane qui ne taxe ainsi qu'une part minime des produits effectivement utilisés. Il vaudrait mieux, semble-t-il abaisser sensiblement ce tarif pour permettre un approvisionnement normal.

B) Trou à poisson. Le trou à poisson joue un rôle non seulement dans la facilité de capture du poisson, mais aussi dans sa reproduction et sa croissance.

La aussi son rôle et ses conditions d'utilisation sont mal connus.

.../...

.../...

Sa mise en place paraît limitée notamment par la capacité de travail des hommes, car tous ces trous à poissons représentent des terrassements importants et difficiles.

C'est pourquoi il est proposé :

a) détudier le rôle et le fonctionnement des trous à poissons, les conditions de mise en place (dimensions, orientation, débouché ou isolement de ces trous, etc...).

b) éventuellement d'utiliser la drague qui doit être commandée pour créer des trous à poissons expérimentaux et le cas échéant les multiplier. Cette multiplication n'interviendrait évidemment que lorsque la technique du creusement aurait été mise au point et dans la mesure où les pêcheurs eux-mêmes s'engageraient à les exploiter et à les entretenir.

c) Cuvettes. Un projet de fermeture par un ouvrage, du débouché dans la vallée de l'Ouémé, de la cuvette de Bonou ou de celle de Zagon, a été étudié, car il semblait d'après les premières constatations faites, que la production piscicole des ces cuvettes était proportionnelle à la durée et à l'importance de la submersion. D'où l'idée de les réglementer par un ouvrage dont le coût aurait atteint l'ordre de 50 à 60 millions C.P.A. Or, ces premières constatations ont été infirmées par la campagne dernière et il paraît prudent, avant de se lancer dans un ouvrage de cette importance, d'en étudier plus à fond les répercussions exactes et par conséquent la rentabilité.

Avant donc d'envisager la fermeture d'une cuvette de plusieurs milliers d'hectares, a-t-il été proposé de profiter des ouvrages obligatoires de franchissement, par la route en construction, des exutoires de cuvettes plus restreintes (cuvette d'Afiamé de quelques centaines d'hectares) pour expérimenter, sans frais élevés supplémentaires, l'exacte répercussion d'une réglementation de la submersion de ces cuvettes. Une comparaison de la production de poisson entre ces cuvettes ainsi aménagées et celles voisines qui restent ouvertes, permettront de préciser la validité des ouvrages en cause et d'en situer l'efficacité et la rentabilité.

J'ajoute pour terminer, que l'ensemble de ces actions "pêche" a été étudié par le spécialiste de ces questions, M. LEGASCOM, qui continuera à les orienter.

4°) ACTION SAUVAGE.

.../...

.../...

Le problème de l'élevage dans la vallée de l'Omémé mérite de son côté une attention particulière.

Le cheptel bovin, au cours des dernières années est passé en effet de 4.000 têtes à 1.500 têtes environ. La raison de cette diminution se situe vraisemblablement dans les ventes opérées pour couvrir des besoins d'argent urgents que la diminution des cultures ne permettrait plus de satisfaire. La pratique de certaines coutumes rituelles qui aboutit au sacrifice des taureaux a aggravé le déséquilibre du troupeau dont la capacité de reproduction a largement diminuée.

Les actions à prévoir concernent :

- /faites/
- a) fourniture de taureaux pour rétablir une composition équilibrée des troupeaux. Les premières opérations dans ce sens sont un succès et sont très appréciées des cultivateurs. Il faut donc les continuer et si possible dans le cadre des groupements de cultivateurs préconisés, de façon à rendre ce groupement responsable des animaux fournis.
 - b) Organisation de la stabulation en période de crue. À l'heure actuelle, en période de crue, les animaux sont parqués, quasi individuellement, sur de petites éminences artificielles, ce qui les maintient tout juste hors du flot. Ce sont donc des conditions de vie très médiocres pendant 2 à 3 mois pour ces bêtes. Une alimentation leur est apportée, plus ou moins régulièrement, et dès que la crue se retire, les animaux sont remis sur les pâturages à peine ressuyés. C'est d'ailleurs, paraît-il, à cette époque, que l'on enregistre le plus de mortalité, peut-être en raison de l'état de moindre résistance des animaux du fait de leur alimentation parfois aléatoire durant les mois d'inondation, peut-être aussi en raison de la pauvreté des pâturages immédiatement après le retrait des eaux.

Il faudrait donc :

- rassembler les animaux pendant l'inondation sur les quelques éminences sablonneuses toujours existantes.
- leur assurer des abris sommaires contre les pluies.
- y concentrer des réserves fourragères suffisantes pour leur alimentation pendant la crue et le début de la décrue.

.../...

La encore, c'est, semble-t-il, dans le cadre des groupements d'agriculteurs que de telles mesures devraient être prises.

c) Développement du petit élevage et notamment des canards. Le service de l'élevage s'est intéressé à cette question et elle doit pouvoir être vulgarisée dans la vallée de l'Ouéma où elle trouverait des conditions intéressantes. Le marché est certainement tout trouvé et l'intérêt que portent les habitants à certaines ressources de nature purement personnelle (femmes notamment) devrait permettre l'implantation de ce petit élevage.

On le voit, toutes ces actions, qu'elles concernent les aménagements proprement dits, l'amélioration et le développement des cultures, la pêche ou l'élevage, sont très imbriquées et méritent d'être traitées dans le cadre des groupements de cultivateurs et de leur encadrement.

FINANCEMENT.

Les prévisions faites au début du 2^e plan quadriennal pour le fonctionnement de l'ensemble de la Mission de l'Ouéma, avaient été évaluées à 220 millions C.F.A. s'ajoutant aux 57 millions utilisés avant 1953 (dont 26 millions en investissements, bâtiments et matériels, 26 millions en fonctionnement, et 5 millions en travaux topographiques et couverture aérienne).

1. supplémentaire

Pour les trois premiers trains il a été effectivement accordé 231 millions en engagement dont 205 millions en paiement jusqu'au 30 juin 1956. À cette date 12 millions resteront engagés, mais à assortir de crédits de paiement ultérieurement (retenue prévisionne de 10% sur certains travaux, travaux en cours, etc...). Il restera donc 14 millions de crédits d'engagement à assortir de crédits de paiement.

Les demandes concernant le 4^e train portent sur 60 millions nouveaux se décomposant comme suit :

/netable/

- fonctionnement total : 44 millions, comportant une augmentation des actions agricoles d'expérimentation et d'encadrement et de la continuation des études hydrologiques, sociologiques, etc...

- travaux topographiques à l'entreprise (signalés plus haut) : 5, 5 millions.

- achat d'une drague et fonctionnement pour l'exécution de 12.000 m³ à la première campagne : 10, 5 millions.

TOTAL : 60 MILLIONS C.F.A.

.../...

CONCLUSION.

Lorsque l'on observe des bords des plateaux d'Allada ou de Sakété ce long et large sillon vert de la vallée de l'Ouémé, on se dit que ces magnifiques terres méritent d'être utilisées bien plus intensivement qu'elles ne le sont et qu'elles recèlent un potentiel de production bien plus considérable que les maigres récoltes actuellement fournies. C'est bien évident.

La mission d'études de l'Ouémé s'est donc attaquée à ce problème avec l'idée peut être un peu trop arrêtée au départ, mais sonne toute assez logique, que la mise en valeur relevait avant tout d'aménagements hydrauliques, certes importants, mais possibles à définir et à apprécier.

Les études lancées avec un dynamisme et une foi de la part de ceux qui en étaient chargés à laquelle il convient de rendre hommage, ont montré d'abord que le problème était infiniment plus complexe qu'il n'apparaissait de prime abord, ensuite que l'expérimentation agricole était entièrement à faire, enfin que rien de valable ne pourrait se faire sans l'adhésion et la participation d'une population relativement nombreuse ayant tiré dans des conditions naturelles difficiles, un parti non négligeable de ces régions.

Mais ce n'est pas parce qu'il apparaît, dans l'état actuel de nos connaissances que les aménagements relèvent plutôt d'une multiplicité de travaux de détail collant au terrain, que de vastes travaux d'ensemble, qu'il faut en conclure que rien n'a été fait et que cette région ne mérite pas l'attention qu'on lui a apportée au cours des quatre dernières années.

On est maintenant à la tête d'une documentation, sur presque tous les domaines, déjà fort abondante et sérieuse, alors qu'en 1952 on était d'une ignorance à cet égard à peu près totale. Le pire serait certainement de passer tout cet acuit par profits et pertes. Il faut au contraire perséverer, combler les lacunes encore existantes (l'expérimentation agricole ne date que que d'un an et demi !) et sans vouloir aboutir à des résultats forcément spectaculaires, considérer que l'amélioration de vie et de production de quelques 60.000 habitants, à la fois sur les questions agricoles (avec près de 35.000 hectares de terres à utiliser), de pêche ou d'élevage, n'est pas un problème sans importance.

.../...

.../...

USINES PALMERAIES.

On sait que quatre usines ont été installées dans la zone sud du Dahomey :

- 2 dans l'Est, Avrankom (4.000 T.) et G'bada (2.000T), gérées par un gérant privé (Fournier-Ferrier);
- 2 dans l'Ouest, Ahozon (2.000 T.) et Bohicon (2.000T), gérées par les sociétés de prévoyance correspondantes, avec l'aide technique de l'I.R.H.O.

Après des débuts plus ou moins difficiles ces usines tournent maintenant à peu près à plein, sans toutefois et de loin, couvrir toute la production de régimes de la palmeraie naturelle du Sud-Dahomey.

Avrankon et G'bada paient les régimes 2,90 le kg au producteur. Les frais de collecte et de transport sont de l'ordre de 0,65, ce qui conduit à un prix total des régimes, rendus usine de 3hs,55 CFA le kilog.

Bohicon et Ahozon paient aux producteurs 2hs,40 (2hs, 20 + 0fr, 20 de ristourne), et les frais de collecte et de transport varient de 0fr, 95 à 1fr, 10, conduisant à un prix de revient des régimes de 3hs, 35 à 3hs,50 CFA le kilog, c'est-à-dire du même ordre que précédemment.

La collecte est plus concentrée à Avrankon et G'Bada, plus dispersée et plus lointaine pour Bohicon et Ahozon, malgré le tonnage collecté plus faible (jusqu'à la dernière campagne ces deux usines n'étaient en effet équipées que pour traiter 1.000 tonnes chacune).

Pour bien comprendre les possibilités réelles du Dahomey en huile de palme, il faut tout d'abord bien réaliser comment se fait cette production:

- les zones de palmeraie du sud-Dahomey sont généralement densément peuplées (jusqu'à 250 à 300 habitants au km² dans le cercle de Porto-Novo);
- les cultures auxquelles les africains consacrent le maximum de leurs activités sont les cultures vivrières, et en premier lieu le maïs;
- de ce fait la palmeraie naturelle elle-même est généralement très cultivée;

Mais le palmier n'est pas l'objet de soins parti-

.../...

.../...

culiers; il est au contraire une gêne dans son jeune
âge pour l'exécution des cultures annuelles et on n'hésite
pas à l'élaguer et à le mutiler, au moins jusqu'à
ce qu'il ait grandi suffisamment pour n'être plus gê-
nant; mais on retarde ainsi sa mise à production et
seuls par conséquent les arbres âgés commencent à pro-
duire;

- tout se passe donc comme si le palmier poussait
par dessus le parché et sans qu'on le soigne particuliè-
rement, au contraire;

- on peut ainsi, un peu paradoxalement prétendre,
que si le palmier à huile fait une bonne partie de la
richesse (exportable du Dahomey), le Dahoméen ne s'in-
téresse guère à sa culture.

Une preuve de cette idée est apportée par les
jardins modèles de l'I.R.H.C. On sait que cet organisa-
tion a implanté au Dahomey plusieurs dizaines de parcel-
les de 1 ou 1/2 hectare, plantées en variétés de sélec-
tionnées dans de très bonnes conditions, fort bien en-
tretenues et dont le sol a été bien protégé par une
légumineuse de couverture. L'objet était de démontrer
par l'exemple concret, la productivité accrue de pal-
miers bien traités, et ces jardins administreront à l'é-
vidence cette preuve. Mais comme le sol est inutilisa-
ble pour une une culture vivrière du fait de la légu-
mineuse de couverture, on n'a pas l'impression que ces
jardins modèles feront le moins du monde tâche d'huile.
En tous cas, à leur voisinage, on ne voit pratique-
ment pas du tout d'imitation, même approchée, par les
cultivateurs.

Une autre preuve est apportée par les réalisations
des premières années de fonctionnement du secteur de
rénovation de la palmeraie (E.R.P.). Les plantes qui
ont alors été mis en place un peu partout, malgré leur
qualité, (et leur gratuité) n'ont nullement été l'ob-
jet de soins, même élémentaires de la part des culti-
vateurs, qui les ont traités (ou maltraités) ni plus
ni moins que les autres palmiers. Même lorsque au lieu
de plants disséminés, des parcelles plus homogènes ont
été constituées, la même indifférence à l'égard du soin
à apporter aux jeunes arbres est constatée.

Ainsi donc, si l'on va de façon valable mettre
en place des palmeraies pour des exploitations africai-
nes il convient :

- de l'exécuter par blocs importants non seulement
pour diminuer les frais d'implantation (pépinières,
transport, concentration du matériel de préparation néces-

.../...

.../...

aire), mais encore pour faciliter la surveillance ou l'exécution de l'entretien ultérieur;

- de réservier les possibilités de cultures vivrières sans lesquelles le cultivateur ne serait pas intéressé;

- de combiner cultures vivrières et entretien des palmiers de façon que l'exécution des premières servent au second;

C'est ce qu'a fort bien mis en évidence puis réalisé le S.R.P. qui m'a permis d'enir en mains la solution de façon indiscutable.

Dans un premier bloc de 1.500 hectares, au voisinage de G'hada la plantation a été opérée dans une palmeraie naturelle claire par une succession de 2 lignes de palmiers, espacées de 6m,50 (7m,50 étant la distance entre deux pieds sur la ligne), et d'espaces de 21 mètres non plantés et réservés éventuellement aux cultures vivrières. Ces plantations ont été réalisées en accord avec les usagers du sol.

L'entretien des palmiers présente deux aspects :

- où bien les cultivateurs n'y cultivent rien, et dans ce cas on se borne à un passage de charrue landaise au plus près et de chaque côté des lignes de palmiers;

- où bien les cultivateurs s'engagent à cultiver et dans ce cas l'ensemble du terrain est nettoyé pour la culture qui se fait dans les interlignes et les cultivateurs paient 100 kgs de maïs à l'hectares ainsi traité pour couvrir une partie des frais de préparation. Dans cette hypothèse le palmier se trouve indirectement bien entretenu et est respecté, donc susceptible de perdurer rapidement.

L'idée actuelle est d'arriver pour à peu en dirigeant ces travaux de préparation et d'entretien du sol à imposer indirectement un assoulement qui à la fois satisfera les besoins vivriers du cultivateur, maintiendra la fertilité du sol et accroîtra la productivité et la précocité de production des palmiers tout en assurant une plus grande facilité d'exécution des cultures vivrières.

En dehors de ce premier bloc important la question

.../...

.../...

se posait de l'emplacement d'autres blocs semblables. La région voisine de Porto-Novo a été délibérément écartée pour les raisons suivantes :

- sols trop épuisés par une culture continue due à une trop forte densité de population,
- morcellement excessif des terres ce qui ne permettrait pas la réalisation de blocs du type précédemment décrit (certains cultivateurs n'auraient que des palmiers serrés, et les voisins n'auraient que des interlignes non plantés),
- âge très avancé de la palmeraie naturelle qui exigerait logiquement son abatage, mais priverait une multitude de petits agriculteurs de l'une de leurs ressources en attendant la production des jeunes palmiers,
- difficulté d'assurer une assèchement conservateur du sol du fait de la trop forte densité de population et de la culture annuelle quasi continue opérée.

La seule action possible actuellement dans de telles zones consiste à entretenir les palmiers plantés par le S.R.P. notamment par des apports agricoles d'engrais minéral.

Par contre des zones très intéressantes ont été prospectées au Nord de Sakété (entre Sakété et Pobé) dans la région d'Agony (à 29 jms de G'bada). La pluviométrie y est une des meilleures du sud du Dahomey et les sols y sont relativement peu occupés. Une prospection pédologique de détail doit être exécutée permettant de donner la priorité aux zones les plus basses et les plus fraîches, d'éliminer les savanes pauvres et les zones à pente trop accentuée.

La plantation s'y ferait par une succession de 4 lignes plantées au carré à 8 mètres, séparées par une bande de 32 mètres de largeur non plantée, ce qui donne environ 90 arbres à l'hectare. Durant les premières années et profitant des travaux de défrichement pour la plantation des lignes, les cultures vivrières seraient exécutées dans les bandes complantées facilitant ainsi leur entretien et leur croissance. Dès que les arbres grandiraient, les cultures vivrières passeraien dans les interlignes vides de 32 mètres.

A noter que ce seraient les cultivateurs de la région de Porto-Novo qui posséderaien des droits cou-

.../...

.../...

-tamiers sur ces terres. On peut donc espérer que des réalisations de ce type à Agonavy contribueraient à décongestionner le sud permettant ainsi d'y intervenir plus valablement, alors qu'actuellement l'extrême densité de population y rend cette intervention quasi impossible.

Les premières réalisations sont en cours à Agonavy, où l'action pourrait s'étendre à environ 10.000 hectares permettant ainsi une production de l'ordre de 6.000 tonnes d'huile sur une surface relativement restreinte. Une pépinière produisant 80.000 plants par an est installée.

Je pense qu'une telle action est à poursuivre, car elle se présente dans de bonnes conditions techniques. Je ferai simplement remarquer que de très grandes précautions doivent être prises pour éviter la dégradation par l'érosion. Il faut bannir toute idée de plantation selon un quadrillage géométrique. Un plan à courbes de niveau, même approximatif doit être dressé, et les défrichements de bandes pour les plantations des semis de 4 lignes de palmiers doivent matérialiser, sur le terrain au cours de ces courbes de niveau préalablement à la plantation. Ces précautions doivent être absolument impératives, car elles sont indispensables, et si elles sont faciles à réaliser au moment du défrichement et de la plantation, elles deviennent ensuite impossibles à reprendre si les plantations ont été opérées géométriquement.

Mais là encore, comme partout, il reste à bien préciser les conditions de l'exploitation par les Africains.

D'abord il faut leur faire comprendre, en ne craignant pas d'y consacrer du temps, ce qui s'impose au point de vue des méthodes culturales. L'encadrement de contact doit donc être mis en place au plus tôt.

Et s'il apparaît que l'entretien des palmeraies, combiné avec un assoulement des cultures vivrières, s'impose en quelque sorte en dehors du cultivateur, il faut grouper ces exploitants de telle sorte que le prix qui pourra être au total payé pour les régimes, compte tenu de leur richesse et de leur facilité de collecte (blocs concentrés de plantation) soit partagé entre les exploitants individuels d'une part, et leur groupement d'autre part chargé, pour l'ensemble, des travaux d'entretien communs.

On en revient donc à une nécessité d'encadrement

.../...

.../...

de contact, chargé en particulier de la création puis de l'animation de ces groupements de cultivateurs qui représenteront la possibilité de leur intégration à une agriculture modernisée, et de leur prise de responsabilité dans la marche des opérations.

Si j'ai un peu insisté sur ce problème des plantations par bloc, c'est que je pense que c'est la seule solution pour parvenir non seulement à l'accroissement de la production totale d'huile de palme du Dahomey, mais encore à sa production dans le cadre des prix mondiaux et avec des revenus individuels des cultivateurs améliorés.

Certes le sud du Dahomey représente des superficies considérables de palmeraie naturelle? Mais compte tenu du prix qu'il faut payer les régimes de cette palmeraie naturelle pour intéresser l'africain à sa récolte (et les différences de prix payés par les huileries de l'Est Dahomey et de l'Ouest Dahomey se traduisent par des différences corrélatives dans la collecte), compte tenu de l'effort plus grand (qui se paie) qu'il faut produire pour récolter des petits régimes sur des arbres vieux et hauts, compte tenu de la dispersion de la collecte correspondante et de son incidence sur les prix des régimes rendus maîtres, compte tenu enfin du faible rendement huile/régime obtenu dans ce cas, il paraît bien aléatoire de vouloir traiter en usine toute la production de ces palmeraies avec l'objectif d'atteindre des prix de l'huile compétitifs sur le marché mondial.

Or, dans des plantations du type indiqué, et dans la mesure où un encadrement bien fait du producteur aura intégré celui-ci à l'exploitation, dans la mesure où ce producteur y trouvera des possibilités accrues à ses cultures vivrières, on doit atteindre des rendements moyens de 600 kgs d'huile à l'hectare, planté à 90 arbres (c'est-à-dire à environ demi-densité normale pour assurer la place aux cultures vivrières). De plus le rendement huile/régime qui atteint à peine 9,5% en palmeraie naturelle, atteindra de 12 à 14%, c'est-à-dire 25 à 30% de plus. Du fait des facilités de collecte et de transport par suite de la concentration de ces blocs, on doit dans ce cas atteindre des prix compétitifs, c'est-à-dire que l'importance d'une production accrue n'est plus un obstacle à ses débouchés.

Pour donner un ordre de grandeur on a indiqué ci-dessous une idée de l'importance des productions d'huile de palme possibles à réaliser progressivement au Dahomey dans un avenir assez proche :

.../...

.../...

I°) en palmeraie naturelle.

O'Bada	{ (actuel)	2.000 T.
	{ (augmentation)	2.000 T.
Avrankon	{ (actuel)	4.000 T.
Bohicon	{ (actuel)	2.000 T.
	{ (augmentation)	1.000 T.
Ahozon	{ (actuel)	2.000 T.
	{ (augmentation)	1.000 T.
Athiémé	5.000 T.
Allada	3 à 5.000 T.
		<hr/>
		22 à 24.000 T.

2°) en palmeraie plantée.

Agony	5.000 T.
Allada	5.000 T.
Athiémé	5 à 10.000 T.
Région de Bohicon (plaines fraîches)	.. 3 à 5.000 T.	<hr/>
<hr/>		
		18 à 25.000 T.

Reste bien entendu à déterminer les conditions de financement des usines nouvelles à installer et des plantations à réaliser.

Mais grosse mode on peut dire qu'à ce stade une telle production représenterait une valeur de 4 à 5 milliards métro par an (palmistes compris) pour des investissements totaux (usines et plantations) du même ordre de grandeur.

L'incidence de semblables réalisations, à la fois sur les niveaux de vie d'une population dense et active, et sur l'économie d'ensemble du territoire, mérite que le problème soit traité avec tout lessoin et toute l'urgence qu'il mérite.

.../...

.../...

QUESTIONS MAIS.

Comme il vient d'être dit le maïs représente la culture vivrière de base du Sud Dahomey. On sait que cette culture avait subi de graves dégâts par la rouille dans les dernières années.

À la station de Niaculi la sélection de variétés de maïs résistantes à la rouille a été lancée depuis 4 ans environ et cela grâce à la compétence d'un génétiste particulièrement efficace. Les variétés sélectionnées arrivent à l'heure actuelle à représenter 70% de plants immuns, 20% environ plus ou moins résistants, et 10% sensibles à la rouille. Dans quelques années on peut donc espérer obtenir des variétés pratiquement totalement résistantes.

La station de Niaculi fournit chaque année de 10 à 15 tonnes de maïs sélectionné à la multiplication. Il est prévu une première multiplication en régie sur 40 hectares, puis 150 hectares de façon à pouvoir disposer chaque année d'une quantité suffisante de graines pure à diffuser chez les agriculteurs.

Et l'on retrouve là l'éternel problème, simple dans sa conception, difficile dans sa réalisation, d'introduction généralisée des semences sélectionnées chez le cultivateur. Distribuer chaque année à des agriculteurs plus ou moins dispersés des semences purées, sans possibilités de contrôle précis et efficace de leur utilisation, c'est se condamner à recommander chaque année à l'opération sans jamais aboutir à une généralisation.

Ce qu'il faut au contraire, c'est à l'aide des semences purées de la station ou de la 1ère multiplication, fournir à toute une zone géographiquement limitée (ou à plusieurs zones limitées) l'intégralité des semences pour toutes les cultures de maïs, en prenant soin de garder des réserves pour assurer les remplacements éventuellement nécessaires à l'aide des mêmes variétés. Chacune de ces zones correspondait à un secteur d'encadrement, avec le personnel d'encadrement nécessaire, dont la première des tâches serait précisément de veiller à la pureté de l'intégralité des ensemenagements. La récolte de ces zones, exemptes de mélanges accidentels, permettrait alors dans une grande masse de manœuvre pour généraliser de proche en proche sur d'autres secteurs et dans des conditions semblables, l'utilisation de ces variétés améliorées qui devraient ainsi en 3 ou 4 ans couvrir la totalité des cultures.

.../...

.../...

Encore une fois, c'est un problème qui paraît tellement simple qu'on n'y apporte souvent pas toute la rigueur qui est pourtant indispensable. On préfère accroître la surface des premières multiplications en règle, sans réaliser que ce faisant, on accroît énormément les frais de production pour des résultats qui sont toujours très lents. En fait, ce sont les secteurs d'encadrement de contact qui devront jouer le rôle principal dans cette multiplication; le résultat sera beaucoup plus efficace, et le prix de revient infiniment plus faible, d'autant que le personnel d'encadrement, en même temps, s'appliquera aux mêmes lieux à améliorer les pratiques culturelles.